Les Amis du Château de Blosset
Bulletin d'Adhésion 2026

Les objectifs de l'association :

L'association « Les Amis du château de Blosset » a pour but :
1) De soutenir la restauration et la sauvegarde du domaine de Blosset et d'en promouvoir le site, afin d'en faire un lieu privilégié ouvert au public, dédié à la défense et à la connaissance du patrimoine historique français du dix-huitième siècle, dans les domaines notamment de l'architecture, des arts décoratifs, des jardins et de l'histoire locale.
2) D'organiser des manifestations culturelles diverses et l'animation de rencontres entre personnes motivées, passionnées ou qualifiées, pouvant apporter leur contribution à ce projet, d'une manière générale et principalement sur les plans historiques, scientifiques, culturels, architecturaux, artistiques et artisanaux.
3) Recevoir et acquérir tous objets d'art, souvenirs, livres, documents soit liés au château de Blosset et aux familles qui en ont assuré la création et le maintien, soit exemplaires des arts plastiques, pour les mettre en dépôt au Blosset.
4) D'entretenir les collections abritées au Blosset et organiser toutes les expositions en valorisant ainsi cet ensemble inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Le droit a l'image et à la voix :

Dans le cadre des activités et événements qu'organise l'Association des Amis du Château de Blosset sur la promotion du château et de son histoire, les membres s'acquittant de leur cotisation en contractualisant ce bulletin d'adhésion accepte que les photos et vidéos prisent lors des animations, manifestations et autres évènements sur lesquelles il apparaît soient utilisées sur le site internet, les réseaux sociaux et autres supports promotionnels et publicitaires. La contractualisation de cette adhésion donne droit à l'image et à la voix..

Adhésion d'une personne de moins de 18 ans:

Pour les enfants de -18 ans, la cotisation est gratuite. Le bulletin d'adhésion doit être avisé par le représentant légal de l'enfant. L'enfant reste sous la responsabilité exclusive de son représentant légal qui se doit d'être adhérent à l'association, de s'être acquitté de sa cotisation d'une valeur de 20 euros. Le représentant légal s'engage à participer aux animations avec son enfant. (Soit 2 bulletins à remplir : 1 pour l'adhérent majeur / représentant légal et 1 pour l'enfant)

NOM - PRENOM :
DATE DE NAISSANCE :

NOM DU REPRESENTANT et/ou LE LIEN DE PARENTE :
ADRESSE :
TÉLÉPHONE :
MAIL : **SIGNATURE :**

Bulletin à renvoyer avec celui du représentant légal à l'adresse de la secrétaire :
Stéphanie GIRAULT-SARAZIN - 9 route des Bordigales - 18340 LAPAN
Tél : 06 71 10 41 06
Mail : lesamisduchateaudeblosset@gmail.com